

AMENAGEMENT DU MOLE CENTRAL

Maître d'ouvrage : GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE (GPMM)

Localisation : Zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer (13)

Occupation actuelle de la parcelle : RP 541 / RP 539

Présentation du projet : Le projet consiste à aménager le réseau routier de desserte en le complétant d'une voie secondaire d'environ 3 Km permettant la desserte fine des parcelles. Le projet comporte un volet « utilités » qui permettra d'amener les fluides et télécom jusqu'aux nouvelles parcelles.

93 M€

Coût total estimé

Objectifs :

- Apporter une résilience du réseau routier qui est aujourd'hui fragile avec un seul itinéraire possible pour accéder au môle central.
- Accueillir les trafics liés aux nouvelles implantations.
- Intégrer tous les modes de déplacement y compris les transports en commun.



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

- Le projet porté par le GPMM concerne la création du réseau viaire et des infrastructures de desserte aux 10000 emplois de la zone du Caban.
- Le projet est conçu pour apporter : (i) La capacité de traitement des routes portuaires des flux de mobilité et logistique de tous les industriels de la zone ; (ii) Apporter de la résilience, de la sécurité et de la fiabilité par la création d'un maillage secondaire du réseau routier ; (iii) Favoriser les dessertes de transports en commun.
- L'étude d'impact est en cours, le projet représente environ 8 Ha de terrain à aménager, principalement sur des délaissés routiers et industriels, les impacts prévisibles concernent d'éventuelles espèces protégées installées sur des espaces artificialisés mais renaturés, ainsi que des zones humides.



Processus de participation : Le processus de concertation est en cours d'étude, en lien avec les autorisations environnementales qui seront nécessaires au projet.

Le projet sera également appréhendé dans le cadre du débat public global compte tenu de son intérêt pour les projets de décarbonation qui structurent l'avenir du territoire.



Etudes disponibles ou en cours :

- Etudes préliminaires de définition de l'aménagement.
- Etude d'évaluation environnementale.



Etat d'avancement du projet : Le projet fait l'objet d'études préliminaires, techniques et environnementales. Un scénario d'aménagement a ainsi été choisi afin de répondre aux enjeux de desserte, de résilience et de sécurité du Môle Central.



Echéance de mise en œuvre : à partir de fin 2026 pour l'accueil des premiers industriels.



Projets connexes : Amélioration capacité de la RD 268, liaison Fos/Salon et contournement de Martigues/ Port-de-Bouc.